

MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE

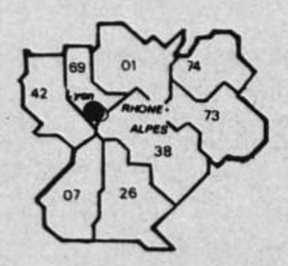


EDITION

ARBO. VITI.

BULLETIN PÉRIODIQUE DE LA STATION D'AVERTISSEMENTS AGRICOLES

RÉGION RHÔNE-ALPES



DIRECTION RÉGIONALE DE L'AGRICULTURE ET DE LA FORÊT
SERVICE RÉGIONAL DE LA PROTECTION DES VÉGÉTAUX
RHÔNE-ALPES

ABONNEMENT ANNUEL : 115 F
RÉGISSEUR RECETTES D.R.A.F.

55, rue Mazenod - 69426 LYON CÉDEX 03 - ☎ 78.95.48.48

11 Juin 1987 N° de série continue 338 Bulletin n° 11

ARBRES FRUITIERS

Tavelure du pommier et du poirier : maintenez la protection
Carpocapse des pommes et des poires : début des pontes
Mineuse cerclée : renouvelez les produits larvicides
Psylles du poirier : c'est le moment de traiter
Anthracnose du cerisier : des attaques ont déjà eu lieu
Anarsia de l'abricotier : débutez la protection

Tavelure du pommier et du poirier
Le stock d'ascospores a fortement diminué, toutefois des risques de projections subsistent.

Carpocapse des pommes et des poires
En région lyonnaise, les premiers oeufs ont été déposés le 5 Juin.
Dans le sud de la région les produits larvicides peuvent être appliqués dès à présent.
Dans le nord de la Drôme et de l'Ardèche, dans l'Isère, la Loire et le Rhône, ces produits seront utilisables à partir du 15 Juin.
En Savoie et Haute-Savoie, intervenez à partir du 18 Juin.
Pour le choix des produits, consultez le tableau page 2.

Mineuse cerclée
Le premier vol est terminé, mais des oeufs ont été déposés jusqu'au 10 Juin.
Les traitements visant les jeunes chenilles devront être renouvelés 15 jours après la première application.

Psylles du poirier
Des oeufs ont été déposés au début du mois de Juin, aussi deux traitements, à 12-15 jours d'intervalle, seront nécessaires pour couvrir la période des éclosions.

Mouche de la cerise
Le vol se poursuit et les variétés qui approchent de la maturité doivent être protégées.

Anthracnose du cerisier
Sur certaines variétés (starking notamment) des attaques ont déjà eu lieu, aussi intervenez dès à présent avec l'un des produits suivants (la dose est exprimée en g de ma/hl) :

bénomyl : 30 (BENLATE)
carbendazime : 30 (nb. spéc.)
dithianon : 50 (DELAN)
doguadine : 80 (MELPREX)
manèbe : 160 (nb. spéc.)
méthylthiophanate : 70 (PELT 44, PELTIS 40)
oxyquinoléate de cuivre : 50 (QUINOLATE 400)
triforine : 33 (DENARIN, FUNGINEX, SAPROL)

Anarsia de l'abricotier
En région de Valence, le vol a débuté durant les premiers jours du mois de Juin. A partir du 15 Juin, effectuez une application à base de phosalone (60 g de ma/hl).

P580

Imprimerie de la Région RHÔNE-ALPES - Directeur Gérant : R. GIREAU - Commission Paritaire de Presse N° 477 AD

Cochenille du mûrier

Dans les vergers de pêchers où ce parasite est présent, effectuez un deuxième traitement 12 jours après le premier.

TOUS ARBRES FRUITIERS

Araignées rouges

Dans les vergers n'ayant reçu aucun acaricide, des oeufs d'été et de nombreuses larves sont visibles actuellement.
Dans ces parcelles, intervenez le plus tôt possible avec un produit efficace sur ces formes de l'araignée rouge.

CARPOCAPSE DES POMMES ET DES POIRES

Liste des insecticides homologués ou en A.P.V. au 15/03/1987

Familles chimiques Matières actives	Dose g/hl	Spécialités commerciales	Stade visé		Persis-tance jours	Comportement auxil			Teneur max résidus mg/kg
			Oeuf	Larve		Très tox.	Moy. tox.	Peu tox.	
ORGANO PHOSPHORES									
azinphos méthyl	43,75	Nombreuses		X	15	X			15
dialiphos	64,8	TORAK E		X		X			30
diazinon	30	Nombreuses		X	8	X			15
diéthion	100	RHODOCIDE		X	21-28		X		15
diméthoate	50	Nombreuses		X	14-21	X			7
fénithrotion		"		X	10-15	X			15
fenthion	55	LEBAYDID LIQUIDE		X	15-20	X			15
formothion	50,7	ANTHIO FORT		X	21	X			7
malathion	75	Nombreuses		X	8	X			7
méthidathion	30	ULTRACIDE 20		X	14-21	X			15
parathion éthyl	25	Nombreuses		X	3-10	X			15
parathion méthyl	30	"		X		X			15
phosalone	60	AZOFENE FLO, ZOLONE FLO		X	15-18			X	15
phosmet	50	IMIDAN		X	15		X		15
phosphamidon	40	DIMECRON 10		X	10-15		X		21
CARBAMATES									
carbaryl	75	SEVIN L 85		X	15-21	X			7
méthomyl	75	LANNATE 20 L ; METOVER		X	15	X			7
UREES									
diflubenzuron	10	DIMILIN	X					X	15
téflubenzuron	5	DART ; NOMOLT	X						
triflumuron	10	ALSYSTIN	X						30
PYRETHRINOIDES DE SYNTHESE									
bifenthrine	3	TALSTAR FLO		X	21				0
cyperméthrine	3	Nombreuses		X		X			7
deltaméthrine	0,75	DECIS, DECIS FLO		X	21	X			0
fluvalinate	14,4	KLARTAN		X	21				7
perméthrine	4	AMBUSH		X	14-21	X			15

VIGNE

MILDIOU et **OIDIUM** :	Maintenir la protection des jeunes grappes
VERS DE LA GRAPPE :	Surveillez les glomérules
FLAVESCENCE DOREE :	Premier traitement vers le 20 Juin

Situation - La floraison commence dans le Sud de notre région.

MILDIOU

Les foyers primaires sont toujours rares mais la vigne atteint un stade de grande sensibilité et il faut bien protéger les jeunes grappes.

Préconisations - Renouveler régulièrement les traitements. En cette saison, il est conseillé d'utiliser un produit pénétrant ou systémique.

- pour les produits de contact et les pénétrants, il faut traiter tous les 10 jours
- pour les produits systémiques on peut espacer les traitements de 12 à 14 jours
- en cas de pluie supérieure à 20 mm, les produits de contact sont lessivés et ils doivent être rapidement renouvelés

OIDIUM

Le deuxième traitement doit être fait au stade "boutons floraux séparés" ensuite sur les cépages sensibles renouveler les traitements tous les 14 jours jusqu'à la fermeture de la grappe.

BOTRYTIS (POURRITURE GRISE)

Dans toutes les zones qui sont sensibles à la pourriture il faut prévoir d'effectuer un premier traitement à la chute des capuchons floraux fin Juin avec un produit de contact anti-botrytis.

VERS DE LA GRAPPE

Surveiller l'apparition des tissages de chenilles (glomérules) et intervenez en cas de forte attaque (un glomérule par grappe en moyenne) avec un produit insecticide curatif.

FLAVESCENCE DOREE

Cette très grave maladie a été observée localement dans le Sud de la Drôme (à partir du Diois) et le Sud de l'Ardèche (Sud de Privas) en 1986. Les symptômes se caractérisent par un non-aoûtement des bois (bois en caoutchouc), un rougissement des feuilles (ou jaunissement sur cépage blanc) avec un enroulement et un dessèchement des inflorescences.

La dissémination de cette maladie se fait par l'intermédiaire des plants de pépinières et par les piqûres d'une cicadelle vectrice (Scaphoïdeus titanus). Cette cicadelle est blanche à l'éclosion ensuite elle devient jaune, l'adulte mesure 5 mm. Il ne faut pas la confondre avec la cicadelle verte.

On lutte contre la Flavescence en détruisant la cicadelle par des traitements insecticides.

Ces traitements sont obligatoires dans toutes les pépinières viticoles et sur les vignes mères productrices de porte-greffes et de greffons (arrêté ministériel du 17 Avril 1987).

La cicadelle vectrice a été observée dans le Sud de l'Ardèche, le Sud de la Drôme et en Savoie dans la Vallée de l'Isère.

Il est possible que cette cicadelle existe dans une grande partie de la région Rhône-Alpes.

Préconisations

Un premier traitement insecticide devra être effectué sur les pépinières viticoles de toute la région et sur tous les vignobles à risque : Sud de la Drôme (Sud de Montélimar), zones entourant les foyers de flavescence (Alba en Ardèche notamment).
Il est également conseillé de traiter dans les zones à faible risque de Rhône-Alpes tous les vignobles entourant les pépinières viticoles.

La date de ce traitement devra se situer entre le 19 et le 24 Juin pour l'ensemble de la région Rhône-Alpes.

Autres traitements : un deuxième traitement devra être effectué environ 15 jours après le premier. Enfin, un troisième traitement encore 15 jours après pourra être fait si les cicadelles vectrices sont très nombreuses.

Produits utilisables : il n'existe encore aucun insecticide homologué contre la cicadelle vectrice de la flavescence. Par contre, un certain nombre de produits ont montré une certaine efficacité contre cet insecte, ce sont notamment :

INSECTICIDES SYSTEMIQUES (sans effet sur Tordeuses)

Matières actives	Spécialités	Dose/ha	Rémanence	Délai avant récolte
vamidothion	Kilval - Sepaphid	1, 25 l.	20 j	30 j
oxydéméton-méthyl	Métasystémox R - Anthonax	1 l.	15 j	21 j
formothion	Anthofort	1,2 l.	15 j	7 j
diméthoate	Rogor	0,6 l.	15 j	7 j
	Perfection - Vitex	0,8 l.		

INSECTICIDES DE CONTACT

Matières actives	Spécialités	Dose/ha	Rémanence	Délai avant récolte	Action Tordeuses
cyperméthrine	Ripcord - Mastor	0,6 l.	15 j	7 j	Préventive
	Cymbush - Sherpa	0,3 l.			
	Kafil				
deltaméthrine	Décis	0,7 l.	15 j	0	Préventive
fenvalérate	Sumicidin	0,75 l.	15 j	0	Préventive
chlorpyrifos + diméthoate	Finéthyl D - Salut	1 l.	12 j	30 j	Préventive
chlorpyrifos-éthyl	Dursban 2	1,25 l.	10 j	21 j	Préventive
fénitrothion + trichlorfon	Dicontal fort	2 kg	10 j	15 j	Préventive
méthomyl	Lannate	2 l.	12 - 15 j	7 j	Préventive et curative
	Metover	1,5 kg			
méthidathion	Ultracide 20	2 l.	12 - 15 j	15 j.	Préventive et curative
parathion micro-encapsulé	Penncap M	1,25 l.	12 j	15 j	Préventive et curative